

Durée

1 JOUR
(7 HEURES)

Public concerné

Tout public

Pré-requis

Aucun niveau spécifique
Ordinateur portable conseillé

Tarif*

> Formation collective

(de 5 à 8 stagiaires)

- Public artisanal :
90 €/jour/personne
- Public non artisanal :
285 €/jour/personne

> Formation individuelle

- Public artisanal :
435 €/jour/personne
- Public non artisanal :
845 €/jour/personne

* Se renseigner pour connaître les conditions
de financement de la formation

Lieu

Orléans / Montargis

Dates

29/01 - 26/05 - 08/10

Délais d'accès

Varie en fonction du nombre
d'inscription, du financement mobilisé
et du délai d'accord de prise en
charge

En savoir +

Séverine DOKOSSI
☎ **02 38 42 12 75**
s.dokossi@cma-loiret.fr

► Objectifs

Comprendre les évolutions réglementaires et les enjeux du RGPD

Définir les données à caractère personnel
Identifier les impacts pour l'entreprise et son système d'information
Préparer des campagnes e-mailing conformes au RGPD

► Programme

INTRODUCTION AU RGPD (FONDAMENTAUX ET CONTEXTE GENERAL)

Présentation du RGPD (règlement général de la protection des données)
Qu'est qu'une donnée à caractère personnel et pourquoi les protéger
Présentation des nouvelles obligations pour les entreprises

QU'EST-CE QU'UN TRAITEMENT ?

Les principes liés aux données personnelles
Le fondement juridique d'un traitement
Champ d'application du RGPD, obligations
Responsabilité
Le registre des traitements

PRINCIPE DE CO-RESPONSABILITE ENTRE LES RESPONSABLES DE TRAITEMENT ET LES SOUS-TRAITANTS

Implications opérationnelles coté sous-traitant
Implications opérationnelles coté responsable de traitement
Transfert des données
Droits des personnes concernées/demande d'accès
Les sanctions encourues en cas de défaillance

LES REGISTRES DE TRAITEMENT/MODELE DE REGISTRE

Les parties prenantes (représentants, sous-traitants, co-responsables,
etc.) qui interviennent dans le traitement des données
Les catégories des données traitées
L'utilisation des données collectées
La durée de conservation, combien de temps les conservez-vous ?
La sécurisation des données collectées

CONCEVOIR SON PLAN D'ACTION

Mise en place d'un plan d'actions
Mener une étude d'impact (outil PIA de la CNIL)
Contractualiser la sous-traitance
Adapter les mentions légales
Notifications des incidents de sécurité/gestion des demandes
Sensibiliser les collaborateurs/charte informatique
Vérifier les obligations de sécurité du SI

MISE EN CONFORMITE DES OUTILS E-MARKETING

Site vitrine
Site e-commerce
E-mailings

► Méthodes et moyens pédagogiques

Apports méthodologiques
Analyse de pratique des participants
Nombreux exercices individuels pour la mise en pratique

DES FORMATIONS POUR TOUS



L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Référent handicap :
Elodie GUIET

ORGANISME DE FORMATION

CHAMBRE DE METIERS ET
DE L'ARTISANAT
LOIRET

N° SIRET :
130 027 980 00023

N° de déclaration
d'existence : 24450381045



► Document remis

Support pédagogique à chaque stagiaire.

► Formateur

BAUDOUX Philippe : titulaire d'un diplôme d'étude supérieure en audiovisuel, anime les cours dans différents domaines tels que la stratégie de communication et marketing, créations de supports, conception et mise en œuvre de stratégies, Digital Wordpress, Woo commerce, Prestachop, illustrator, In design, Première, Hitfilm, Express, After effects.

► Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté.

Il est remis à chaque candidat un programme détaillé, les dates, les conditions financières de la formation, un bulletin d'inscription, un devis ou une convention de stage.

Un questionnaire est complété en amont pour chaque futur stagiaire afin d'identifier son parcours passé, définir ses objectifs, positionner ses attentes dans le but de personnaliser et individualiser la formation. Ce questionnaire est ensuite confié au formateur.

Toute information demandée à un candidat a un lien avec la formation et reste confidentielle.

► Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

Une enquête de satisfaction est à compléter lors de la dernière séance de formation sur le déroulement et le contenu de la formation. Avec l'appui externe de la société HORIZONTAL SOFTWARE, **un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours puis **un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation pour évaluer les compétences acquises et leur mise en œuvre.

► Evaluation des acquis de formation

Remise d'une attestation de compétences pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en terme de "être capable de". Elle mesure les capacités développées en formation, qui pourront être mise en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

► Suivi post-formation

Un suivi individuel peut-être proposé selon vos besoins.

Nous consulter pour connaître nos prestations d'accompagnement et/ou de formation.

► RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Votre conseillère : **Séverine DOKOSI** ☎ 02 38 42 12 75
s.dokossi@cma-loiret.fr